

FORMATIONS ACCÉLÉRÉES ET PASSAGE DES EXAMENS DES MODULES PART 66



Objectifs

En vue d'obtenir une licence européenne EASA PART66 : B1.1 (Avions moteurs à turbines) ou B1.3 (Hélicoptères à moteurs à turbines) ou B2 (Avionique), les formations accélérées ont pour objectif de : - combiner l'auto-apprentissage avec des compléments apportés par des Experts - augmenter la réussite aux examens des modules Plus d'information sur les examens et les tarifs

?<https://greta.ac-clermont.fr/part-66-tarifs-des-examens/>

Contenus

M1 MATHÉMATIQUES M2 PHYSIQUE M3 PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRICITÉ M4 B1/B2 PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRONIQUE M5 B1 /B2 TECHNIQUES NUMÉRIQUES/SYSTÈMES D'INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE (2 subdivisions (*)) M6 B1 / B2 MATÉRIAUX ET MATÉRIELS (2 subdivisions (*)) M7 B1 / B2 PROCÉDURES D'ENTRETIEN (2 subdivisions (*)) M8 AÉRODYNAMIQUE DE BASE M9 FACTEURS HUMAINS M10 LÉGISLATION AÉRONAUTIQUE M11 AÉRODYNAMIQUE DES AVIONS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (2 subdivisions (*)) M12 AÉRODYNAMIQUE DES HÉLICOPTÈRES, STRUCTURES ET SYSTÈMES (2 subdivisions (*)) M13 AÉRODYNAMIQUE DES AÉRONEFS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (3 subdivisions (*)) M14 PROPULSION M15 TURBINE À GAZ (2 subdivisions) M17 HÉLICE. (*) Les nouvelles exigences applicables depuis le 12 Juin 2024, offrent la possibilité à l'organisme PART147 de subdiviser certains modules du PART66. Les subdivisions doivent être passées dans un même organisme agréé pour valider le module.

Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle dans l'aéronautique S'être renseigné sur les crédits d'examens pour les détenteurs de diplômes et titres nationaux S'inscrire à l'avance pour récupérer et réviser la documentation pédagogique avant le démarrage de la formation accélérée.

Public concerné

Validation

Attestation de formation. Certificat de reconnaissance de réussite à l'examen avec un score ? 75 % (EASA FORM148 issue 3).

Débouchés et poursuites d'études

Licence B1.1 : Maintenance des avions moteurs à turbines.

Licence B1.3 : Maintenance des hélicoptères moteurs à turbines.

Licence B2 : Systèmes Avioniques et électriques des avions et hélicoptères.